

Claire OGER, « L'endroit et l'envers, le centre et la lisière : couture des trajectoires et socialisation dans les entretiens itinérants », in IDELSON Bernard, BABOU Igor, (dir.), *Lire des vies. L'approche biographique en lettres et en sciences humaines et sociales*, Saint-Denis de La Réunion, Presses Universitaires Indianocéaniques (PUI), 2018, .p. 223-240.

L'endroit et l'envers, le centre et la lisière : couture des trajectoires et socialisation dans les entretiens itinérants

Sewing together face and backside of one's own experience:
itinerant interview on the edge of institution

Claire Oger, professeure en SIC
CEDITEC EA 3119 – Université Paris-Est Créteil

claire.oger@u-pec.fr

Mots-clés : récit d'expérience personnelle, récit de soi, socialisation paradoxale, lieu à soi

Key words : narrative of personal experience, account on oneself, paradoxical socialization, place of one's own

Résumé : Cette contribution se propose de revenir sur le recueil, lors d'entretiens « itinérants », de la parole d'acteurs sociaux engagés dans une socialisation « paradoxale » : les enquêtés sont ici des jeunes placés en « maison d'enfants à caractère social » et l'enquête permet de mieux comprendre la nature et la fonction d'un certain nombre d'espaces appropriés, que nous avons qualifiés de « lieux à soi » et qui permettent une articulation entre passé et présent, entre états émotionnels contrastés, ou encore entre parcours individuels et appartenances (à des groupes familiaux, amicaux...).

Summary: This paper examines the implementation of itinerant interviews, conducted with children placed in care institutions: several of them chose to lead the researchers to a unique site, solitary and secret, where they usually go to calm down and clear their minds. In the commentary given there, they elaborate links between distinct life stages, or are able to face the memory of lost times. Presenting to the researchers this « place of one's own », they provide in the same time an accounting of a personal career, marked by a paradoxical socialization.

L’endroit et l’envers, le centre et la lisière : couture des trajectoires et socialisation dans les entretiens itinérants

Raconter sa vie, revenir de manière réflexive sur son parcours, reconstruire une trajectoire : autant de visées tacitement tenues pour accessibles à travers la pratique de l’entretien mais qui revêtent pour certains acteurs sociaux une difficulté particulière. Les conditions de leur socialisation peuvent en effet receler de violentes tensions et les placer sous le coup d’injonctions contradictoires à s’intégrer dans un milieu donné – ici, une institution – en même temps qu’à prendre leurs distances, à y trouver leur place en même temps qu’à les fuir. Les « entretiens itinérants »¹ dont il sera question ici ont été expérimentés d’abord, il y a plus de quinze ans, dans le contexte d’une enquête sur la socialisation paradoxale des Saint-Cyriennes, farouchement déterminées à intégrer la « famille saint-cyrienne » mais violemment ostracisées en début de parcours. En les accompagnant sur les lieux de leur scolarité, nous avons pu mettre en évidence la manière dont le récit de socialisation produit dans le cadre de ces entretiens permettait aux enquêtées de fournir une lecture rétrospective cohérente et acceptable de leur propre parcours, au-delà des contradictions et des déchirements dont les entretiens « assis » peinaient à rendre compte (Oger 2009).

En dépit de tout ce qui les sépare d’élèves d’une grande école militaire, les enfants placés dans une structure d’aide sociale à l’enfance partagent avec elles ce lot de contraintes antagonistes : qu’ils fassent l’objet d’un placement administratif ou judiciaire, avec ou sans le consentement de leurs parents, que leur arrivée dans une structure corresponde plutôt à un arrachement ou à un soulagement, leur placement trahit une situation nécessairement très difficile voire dangereuse, et constitue une mesure nécessairement lourde de conséquences affectives. Cette particularité et la fragilité qui en résulte sont d’ailleurs largement relevées par les textes institutionnels : « Ce terme “placement en institution” désigne l’ensemble des structures dans lesquelles les enfants ou les adolescents sont pris en charge lorsque leur milieu de vie familial les expose à des dangers. [...] Des dispositions législatives, réglementaires, des pratiques éducatives se sont développées destinées à faire vivre et respecter les droits de cette catégorie d’enfants particulièrement

¹ Nous les avons finalement désignés ainsi, rompant avec l’allusion à la formation militaire, contenue dans l’épithète « topographique », qui caractérisait notre premier article sur le sujet (voir la note suivante).

vulnérables. » (Défenseur des droits, Rapport 2013 : 61²) Un certain nombre de travaux scientifiques, consacrés aux « écrits de signalement » qui initient souvent la procédure de placement, analysent d'ailleurs très précisément les tensions discursives produites par les enjeux de cette mesure (Serre, 2008 et Cisalru, Pugnère-Saaverda et Sitri, 2008).

D'autres enquêtes enfin relèvent les contradictions inhérentes au dispositif et la façon dont il s'appuie sur des injonctions difficiles à concilier : « Il ressort des récits biographiques des enfants placés, l'expérience de parcours contraints et des conditions de socialisation extrêmement paradoxales. Déplacés de chez eux, pour des motifs rarement explicités, avec des conséquences à long terme sur leurs possibilités d'affiliations ultérieures, leur avenir se décide le plus souvent sans eux. Cela n'empêche pas l'institution d'attendre d'eux une autonomie pleine et entière à 18 ans, au plus tard 21 ans. » (Robin *et al.*, 2014 : 6)

Or ici encore, le rapport à l'espace et aux lieux de la vie quotidienne semble une clé particulièrement féconde pour aborder l'expérience de ces adolescents : les travaux de Fleur Guy sur la mobilité des jeunes placés ont montré la complexité et la richesse de ces relations (Guy 2013 et 2015), et les résultats présentés ici résultent d'entretiens menés conjointement avec cette chercheuse, dans la continuité de nos travaux respectifs³. Lorsque nous avons souhaité enquêter sur la socialisation de jeunes placés dans une maison d'enfants à caractère social, la reprise de cette méthode nous a semblé en effet une voie appropriée à cette situation, mais aussi à des enquêtés particulièrement sensibles aux conditions du recueil de leur parole : souvent interrogés au fil de leur parcours, tant par des juges et des policiers que par des travailleurs sociaux et des psychologues, ils ne peuvent être abordés sans une réflexion préalable sur la méthodologie d'une part, sur la déontologie d'autre part.

Confrontations méthodologiques, protocole déontologique

Il ne me⁴ sera pas possible dans le présent texte de présenter en détails les différentes méthodes auxquelles nous avons pu confronter notre approche et qui nous semblaient permettre d'établir un

² Voir également sur ce point Défenseur des droits, 2011.

³ Cette collaboration a trouvé sa source dans notre commune qualité de membres du Conseil scientifique des Maisons d'enfants de la Côte d'Opale depuis la création de cette instance en 2013.

⁴ Dans cet article, l'alternance de la première personne du pluriel (dans les passages relatifs à la conduite des entretiens) et de la première personne du singulier (dans les analyses et interprétations proposées ici) rend compte des conditions particulières de notre enquête, menée conjointement mais dont les données peuvent donner lieu à des analyses personnelles.

lien entre socialisation, recueil de la parole et rapport à l'espace, et je ne les mentionnerai ici que brièvement. La plus déterminante, encore inconnue de moi lorsque j'avais expérimenté les entretiens itinérants au début des années 2000, est sans doute la « méthode des itinéraires » mise au point et sans cesse retravaillée par Jean-Yves Petiteau et Elisabeth Pasquier (2001) : elle comporte, comme celle que nous avons adoptée, une consigne initiale très simple adressée aux enquêtés.e.s : mener les enquêteurs/trices sur des lieux ressentis comme « importants pour eux » ou dotés d'une signification particulière. Mais le plus important réside certainement dans l'approche réflexive des deux initiateurs de la méthode des itinéraires, réflexivité qui les conduit à remarquer l'importance de ce type d'approche pour rendre compte des moments de déstabilisation, ou de changement⁵.

D'autres chercheurs ont pratiqué, avec des objectifs et des cadrages théoriques assez différents, un certain nombre d'entretiens qui comportent un parcours dans un espace – généralement urbain – ainsi qu'une restitution parfois accompagnée de photos – dans le cas de la méthode des itinéraires, la restitution prend même le nom de « roman-photo » (Le Guern et Thémimes, 2012, Watremez 2008, Thibaud 2001⁶).

S'agissant de la déontologie, nos réflexions ont été guidées à la fois par des expériences passées et par la connaissance directe ou indirecte que nous avons de l'expérience des enfants placés, soumis à des nombreux dispositifs d'interrogation (Défenseur des droits, Rapport 2013 : 62). Elles nous ont conduites à élaborer un protocole méthodologique spécifique qui comporte plusieurs phases d'information et d'explication, précédant la réalisation de l'entretien et ponctuant les étapes du recueil des données. Les principales sont les suivantes : conversation préalable, rappel et explication des contraintes légales, distribution et commentaire d'un texte explicatif sur l'enquête, communication à chaque enquêté.e des coordonnées des enquêtrices, embargo provisoire sur les données, rendez-vous de « validation » après transcription pour revenir sur l'entretien et se voir confirmer le droit d'utiliser les données, éclaircissements sur les conditions et les limites de l'anonymisation, offre d'un deuxième entretien ou de la possibilité pour l'enquêté.e de fournir des compléments ou correctifs). Les entretiens ici considérés, d'une durée d'une à deux heures, correspondent tous à cette enquête, en cours depuis 2015 et intitulée « Habiter les Maisons

⁵ Je reviendrai plus bas sur la notion de « rupture », qui peut apparaître dans cette perspective comme centrale, au rebours des continuités et de l'unité biographiques présumées par les approches qui reposent sur « l'illusion du sujet ».

⁶ Les recherches de J.-P. Thibaud auxquels nous faisons référence ici, comme plus haut ceux de J.-Y. Petiteau et E. Pasquier ont été conduites dans le cadre du laboratoire CRESSON (<http://aau.archi.fr/cresson>), et dans le sillage des travaux de Jean-François Augoyard (voir notamment *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Seuil, Paris, 1979).

d'enfants de la Côte d'Opale » : deux campagnes d'entretien menées en juillet 2015 et juillet 2016 nous ont permis de mener 14 entretiens avec 13 jeunes de 11 à 19 ans.

Nos réflexions préalables sur ce sujet nous ont aussi amenées à les conduire de manière à leur donner autant que possible la forme d'une conversation ordinaire, l'affectation de neutralité trop marquée ramenant assez facilement à la posture de l'interrogation/interrogatoire. Nous avons choisi d'assumer pleinement la dimension intersubjective de l'interaction en prêtant attention à nos propres émotions plutôt qu'en tentant de les endiguer ou d'en faire abstraction, rejoignant en cela une conception de l'entretien qui se rapproche davantage de l'implication supposée par la clinique que d'une quelconque neutralité axiologique (Robin 2014 : 31-32, Yelnik 2005⁷). Enfin le libre choix des lieux visités, l'initiative laissée au jeune du nombre de ces lieux et du type de parcours proposé, tous éléments constitutifs de ces entretiens itinérants, nous semblaient éviter toute forme d'intrusion, et même permettre une forme de participation de l'enquêté.e à la conduite-même de l'entretien : participation certes limitée, au regard d'enquêtes qui se sont engagées plus avant dans cette voie (Robin 2014, Oppenchain 2012), mais répondant au même souci d'associer les jeunes dans la démarche entreprise.

Le « lieu à soi » et ses cinq propriétés

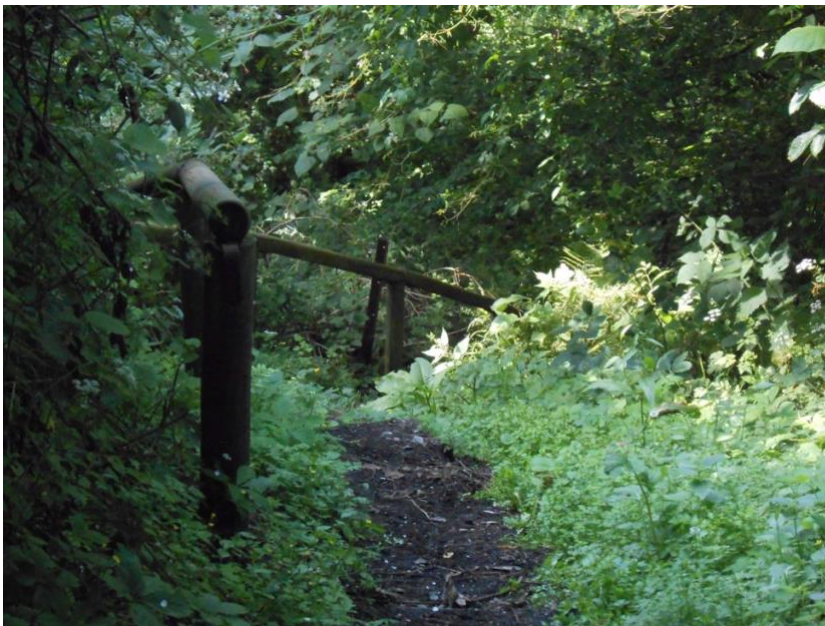
Les cheminements et l'organisation spatiale différenciée des entretiens sont analysés par Fleur Guy qui a notamment relevé leur diversité (boucles, parcours en « aller-retour », lieu unique...) et je m'intéresserai ici plus particulièrement aux propos tenus lors de stations prolongées (plutôt que lors des déplacements proprement dits), sur un type de lieu que j'ai proposé de nommer « lieu à soi », propos qui me semblent présenter d'intéressantes propriétés pour qui s'intéresse au récit de vie ou plus précisément au « récit de soi » (Butler, 2007), et à la manière dont s'y opère une mise en cohérence d'étapes contradictoires ou conflictuelles d'un parcours individuel.

Sur 14 entretiens, 7 se sont en effet déroulés dans des lieux présentant plusieurs caractéristiques communes, que nous résumerons par cinq critères réunis, plus précisément décrits dans la suite de ce texte : un lieu de contact avec la nature, pratiqué dans la solitude (1), propice selon les enquêtés à des formes de contemplation ou de méditation (2), constituant à plusieurs égards un « envers » de l'institution de placement (3), situé à proximité, à la lisière du lieu de vie du jeune – unité de vie

⁷ Voir également sur ce point la conclusion et les références qui y sont faites aux travaux de Joëlle Le Marec.

ou famille d'accueil antérieure – (4), et autorisant diverses superpositions spatiales ou temporelles dans les commentaires fournis par les enquêtés (5).

Pour préciser un peu ces critères, je prendrai l'exemple du premier entretien, réalisé en juillet 2014 avec un jeune que j'appellerai Aa, et qui a choisi de nous montrer un seul lieu (« le seul endroit, c'est celui-là, j'y ai réfléchi pendant des jours »), coin de verdure entouré de taillis et surmonté de grands arbres, frais et légèrement humide malgré la chaleur de juillet (« je suis en contact avec la nature, c'est ce que j'aime bien »). Dans ce lieu, situé en haut d'une pente et sans doute sur un ancien chemin (il subsiste les restes d'une rampe qui devait aider les marcheurs dans la descente), il ne vient que seul, nous dit-il, pour réfléchir (« plus tard, en fait je veux travailler avec les plantes et qu'en fait, rien qu'être avec euh... rien qu'être avec les plantes vertes, tout ça, c'est euh... ça me fait beaucoup réfléchir »).



Il nous montre l'endroit précis où il se tient, accoudé à un « morceau de bois » (l'ancienne rampe), en haut de la descente et ajoute y « oublie[r] complètement l'heure » (« La dernière fois que j'y ai été, je suis resté deux heures ».), concluant : « Je vis le présent... ».

Il nous explique qu'il a trouvé cet endroit comme un refuge lors de son arrivée en structure collective, particulièrement difficile (« moi la première fois que je suis arrivé ici dans un grand groupe de douze jeunes, j'ai pas réussi... j'ai pas réussi... »), et qu'il peut s'y rendre sans avoir besoin de s'expliquer auprès des éducateurs (« Je dis bah par exemple, que j'ai envie de prendre

l'air, tout ça, bah ils me demandent pas où »). La proximité avec l'unité d'accueil lui apparaît comme une ressource (« Je me suis dit que je vais chercher un petit coin pour... trouver un petit coin tranquille pour que je puisse souffler »), ressource d'ailleurs expérimentée précédemment lors du passage dans une autre unité, à proximité de laquelle il avait trouvé un parc dont il faisait un usage similaire (« à chaque fois que je change d'environnement, de toute façon, je cherche toujours un petit coin pour être tranquille. »)

Il compare enfin ce lieu à un endroit fréquenté pendant un long séjour d'enfance en famille d'accueil – avant son placement en MECS⁸ (« un endroit à peu près comme ça ») et formule explicitement le parallèle (« Puis, voilà, maintenant, je viens là. J'aime bien. »). Si ce choix et ces commentaires nous ont d'emblée frappées, c'est la suite de l'enquête qui a montré la récurrence de ce type d'usage des lieux, et bien entendu les cinq critères dégagés ici n'ont pu l'être que par un examen rétrospectif.

Construction d'une catégorie

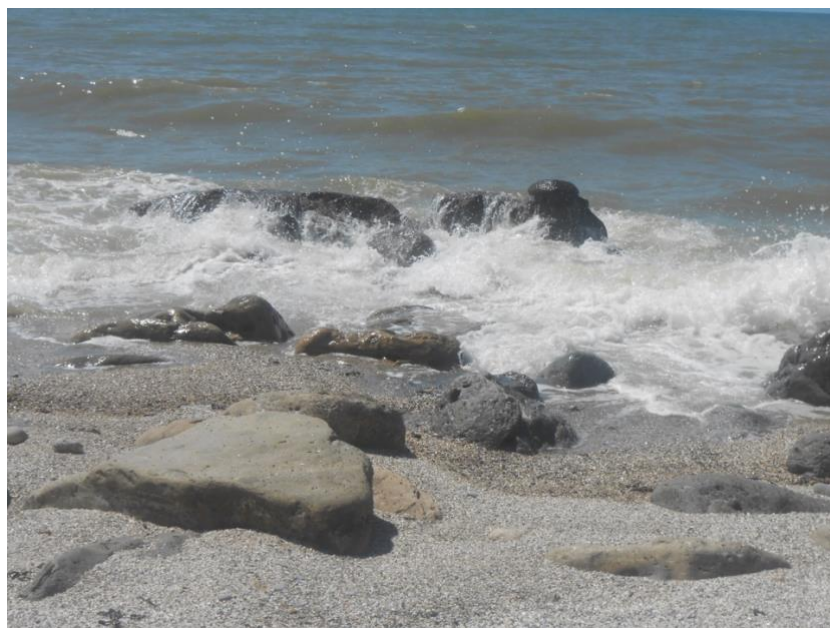
Les limites du présent texte ne permettent pas faire un relevé systématique des occurrences parallèlement relevées dans les six autres entretiens concernés mais j'en donnerai ici quelques exemples. Coin de verdure ou rivage (maritime) le « lieu à soi » partage ces caractéristiques paysagères avec d'autres lieux, davantage associés dans les entretiens aux sociabilités adolescentes (journées passées entre amis à la plage, moments partagés avec des amis dans un vallon proche d'une cité, après-midis de sortie en bord de mer avec des cousins...). L'activité de réflexion (qui consiste généralement à « s'enlever des trucs de la tête ») peut aussi intervenir dans d'autres lieux (Ba : « des fois quand... quand je pleure et tout, bah ça [aller au club équestre] m'enlève des trucs de la tête. [...] [sinon], je vais dans un coin, je pense, je pense et je pleure »). Certaines des propriétés ici décrites, prises une à une, ne sont donc pas exclusives.

Pour autant leur réunion à propos d'un même lieu a conduit à la construction d'une catégorie spécifique : le choix de la désignation « lieu à soi », en dehors de l'écho lointain à V. Woolf, est surtout une manière de démarquer ce type d'usage des « espaces à nous », décrits par Elsa Ramos et François de Singly, qui présentent certaines caractéristiques communes (autonomisation vis-à-

⁸ Maison d'enfants à caractère social.

vis du contrôle parental, secret...) mais sont profondément liées aux sociabilités adolescentes au point que les chercheurs peuvent écrire à propos de ces espaces : « L'idée d'investir seul(e) des lieux semble absurde : "Tout seul ?!..." Le silence qui suit en dit long à l'enquêteur sur cette idée qui paraît saugrenue à l'adolescent. » (Ramos et Singly, 2016 : 66)

Au contraire, dans notre enquête aux Maisons d'enfants de la Côte d'Opale, le « lieu à soi », est investi dans la solitude, et les enquêtés n'en partagent qu'éventuellement et exceptionnellement l'usage (Ae : « c'est un peu un endroit pour moi en fait.. [...] J'ai pas envie de le donner à quelqu'un d'autre. » ; Bc : « ça me permet de me poser, au moins y a personne autour de moi. »). Cette première caractéristique est confortée par le deuxième critère, qui en fait un lieu de contemplation et de méditation : lieu de contemplation muette (de la mer, ou de la « vue »), c'est aussi un endroit où l'on peut écouter de la musique, mais surtout se « vider la tête » (Ae) ou chasser ses pensées négatives, comme le décrit Bf : « Je marquais sur un bout de papier ce que je... ce que... ce qui n'allait pas, et puis je le jetais. [...] Bah tout ce qui n'allait pas en fait... dans mon cœur, dans mon cœur et dans mon corps. Pourquoi j'étais énervé. [...] Je marquais... je marquais le mot pourquoi je... j'étais en colère tout ça. [...] Je le déchirais puis je le jetais à la mer. »



Et si ce lieu apparaît à certains égards comme l'envers de l'institution c'est d'abord en tant qu'il permet d'échapper à la vie collective et à ses contraintes (Ae : « Mais parce que ouais, le fait de se retrouver en collectivité, c'est pas facile [...] même si on a notre chambre, c'est comme si on avait

presque pas d'intimité quoi. »). Cette particularité de la vie en foyer explique d'ailleurs que l'énoncé suivant n'apparaisse pas comme paradoxal en contexte : « je passe plus de temps en famille, alors j'ai moins besoin d'être seule. » (Bc)

La situation du lieu à soi, en lisière de l'institution, est probablement le corrélat de cette fonction de refuge et de mise à distance des contraintes collectives. Pour un des jeunes, le lieu à soi, situé sur un remblai en bord de mer, est un peu plus éloigné (quelques kilomètres) ce qui ne l'empêche pas de s'y rendre, parfois lors de ses fugues récurrentes : mais cette particularité s'explique par la proximité de son ancien domicile : « Bah en fait je viens ici parce que.. [...] Bah en fait ma famille d'accueil, elle habite là-bas, derrière. [...] Quand ça... ça n'allait pas, bah je venais ici pour me détendre » (Bf).

Selon les enquêtés le dernier critère (les superpositions spatiales et temporelles opérées dans les commentaires) peut bien entendu prendre des formes diverses mais le « lieu à soi » permet presque toujours de relier plusieurs temporalités ou plusieurs expériences spatiales : Ae nous explique par exemple que la plage où elle nous emmène, située juste derrière son unité de vie, la renvoie à une autre, découverte à l'occasion d'un séjour en Normandie (« En fait, c'est à peu près la même chose en fait, c'est une petite plage comme ça, et euh... juste en dessous des falaises... »), en compagnie d'éducateurs qui l'ont également accompagnée lors d'un séjour « de rupture » à Cuba⁹ : « Ah bah oui, déjà la plage... (rires) La plage de Cuba, c'est.. [...] C'est des immenses plages. [...] Et y a personne. Mais vraiment personne. Ça m'a un peu surprise d'ailleurs » (Ae).

À la plage d'Outreau¹⁰, pratiquée comme « lieu à soi », viennent donc se superposer la plage normande (« c'était vraiment la première fois que je me sentais vraiment bien en fait ») et celles de Cuba, associées à un voyage libérateur : « bah j'étais super renfermée sur moi-même en fait et... je... enfin, je voulais pas trop dire ce qui se passait, tout ça. Donc... ça [= le séjour en itinérance] m'a appris à... à me libérer de tout ça en fait » (Ae).

Pour un autre jeune, originaire de banlieue parisienne, le lieu à soi rappelle des jardins de Seine Saint Denis : « Moi, ça me fait penser à Pierrefitte à chaque fois je passe là. Vous voyez où c'est les jardins de Pierrefitte ? » (Ad).

⁹ Je reviendrai plus bas sur ces expériences appelées « Itinérances ».

¹⁰ L'unité de vie où réside cette enquêtée est située à Outreau : les différentes unités de vie relevant des Maisons d'enfants de la Côte d'Opale se répartissent dans plusieurs localités limitrophes de Boulogne-sur-mer : Saint-Martin-Boulogne, Outreau, Le Portel, Wimille.

Pour un autre enfin, revenir sur un lieu à soi – qu’il fréquente aujourd’hui moins souvent – rappelle le monde perdu de l’enfance, désormais inaccessible du fait de multiples ruptures biographiques : destruction du bâtiment où il a passé ses premières années, violences du père, déménagements, maladie et décès d’un oncle chéri, éclatement de l’ensemble de la famille à la suite de brouilles, placement... : « Tout le monde, là, ici... On se mettait là, ici... Quand on était toute la famille donc y avait mon grand-père, ma grand-mère, ma tante, tout quoi » (Af).

Ruptures et sutures

Le lieu désigné est donc celui de l’union ou de la cohésion passées – même s’il n’est pas unique en son genre, comme le révélera un deuxième entretien, mené l’année suivante à la demande de ce jeune sur un autre lieu mémoriel, arbre sous lequel se trouve délimité un espace magique et mystérieux : « Et je me rappelle aussi, même le jour de mes 7 ans, bah le jour de mon anniversaire là... y a mon oncle il m’a... il avait raconté une histoire, on était resté ici jusque, jusqu’à la nuit quoi, jusque la nuit tombe. Et puis il m’avait raconté une histoire et puis il m’a fait : “quand c’est l’anniversaire d’un... d’un petit qui a 7 ans, et que c’est son anniversaire, et que... qu’on fête son anniversaire ici, le soir même, à.. on a juste à pousser les fleurs comme ça et puis euh on est dans un monde imaginaire”, c’est ça qu’il m’avait dit. »



Il semble en définitive que le lieu à soi soit doté pour les enquêtées d'une double fonction : restaurer le sentiment de son unité/sa singularité (parce qu'il permet de chasser des pensées négatives, de fuir les contraintes collectives ou l'absence d'intimité), mais aussi opérer la suture entre des séquences ou des fragments disjoints de sa propre expérience. Cette caractéristique de la parole recueillie lors des entretiens itinérants a bien sûr à voir avec la production du récit de soi, quelles qu'en soient les modalités ou les circonstances : la mise en cohérence est en effet le trait le plus régulier de ce type de récit :

« Lorsqu'ils racontent une expérience personnelle, les narrateurs sont tiraillés entre le désir de restituer les événements de vie de manière cohérente et le désir de construire un récit qui soit authentique ou, en d'autres termes, qui fasse écho à la manière dont ils ont vécu, ressenti et compris les événements en train d'être narrés. Toutefois, le désir de rendre leur vécu cohérent est si fort qu'il écrase souvent le désir d'authenticité. » (Ochs, 2014 : § 24)

Or la méthodologie adoptée ici a pour caractéristique de faire ressortir comme des éléments saillants les formes de discontinuité qui tendent au contraire à se trouver effacées par d'autres démarches et d'autres modalités de construction du « récit de soi ». Ainsi J.-Y. Petiteau et E. Pasquier peuvent-ils écrire à propos de l'utilisation de la méthode des itinéraires dans une recherche sur le déménagement : « L'hypothèse centrale de la recherche et de la méthode des itinéraires qui s'y trouve confondue est qu'on ne peut rendre compte de son histoire que dans des moments de passage qui déstabilisent. Dans les récits de vie habituels, on valorise les événements fondateurs, ici on se centre sur les ruptures, considérant qu'elles font sens dans l'histoire de vie » (Petiteau et Pasquier, 2001 : 71-72).

La lecture de leurs travaux incite à considérer que ces passages, ruptures, déstabilisations, coïncident avec ce que Michael Voegtli (2004) appelle « bifurcations », moments décisifs dans « la conception de soi », à la croisée de décisions subjectives des acteurs et de contraintes plus ou moins institutionnalisées dans leur cheminement. De fait, ces bifurcations ne sont pas absentes de nos entretiens et les séjours « en itinérance » sont par exemple commentés en ce sens par les deux enquêtés qui ont pu y avoir accès : certains des jeunes hébergés aux Maisons d'enfants de la Côte d'Opale peuvent en effet bénéficier de séjours appelés « Itinérances », qui peuvent durer plusieurs mois. Deux ou trois jeunes, accompagnés par deux éducateurs, ont pu sillonner ainsi le Burkina ou le Maroc, Cuba ou l'Arménie, et ces séjours sont salués par les enquêtés Ae et Ad, qui ont pu y avoir accès, comme des bifurcations majeures dans leur parcours et dans leur rapport à l'existence :

- FG : Tu disais, ça t'a changé ?
- Ae : Ouais, complètement. Parce qu'en fait, j'étais... bah j'étais super renfermée sur moi-même en fait et... je... enfin, je voulais pas trop dire ce qui se passait, tout ça. Donc... ça m'a appris à... à me libérer de tout ça en fait. [...] Bah je pense que c'est de me dire qu'en fait, y a des... que y a des problèmes plus graves que moi en fait.
- CO : Ouais. Ouais.
- Ae : Me dire qu'il y a pas que moi sur terre qui a des problèmes et que faut que j'apprenne à vivre avec.

- Ad : Bah avant, avant le Burkina, j'étais carrément méchant et tout, j'étais terrible, j'étais un sale gosse et tout. Après, j'ai été au Burkina, je suis revenu, et j'étais... (mots inaudibles)
- CO [enquêteuse] : T'étais un ange ! (rires)
- Ad : (rires) Ouais.
- FG [enquêteuse] : Ça t'a transformé ?
- Ad : A fond. »

Mais les ruptures que le lieu à soi est invité à réparer semblent plus douloureuses et plus radicales que ces réorientations de trajectoire, fussent-elles décisives. Le passé convoqué ici est irrémédiablement disparu et/ou inaccessible et surtout il renvoie probablement à d'autres manques moins dicibles, au monde des relations familiales perdues, ou même à celui de sa propre origine – restée ou devenue inaccessible (Bouchez, 2017). Cette profondeur douloureuse est largement imputable en effet aux trajectoires caractéristiques du public des jeunes placés, plus que d'autres sont exposés à un déficit parfois flagrant de parole familiale sur leur propre existence : « En fait, je sais même pas la vérité de mon histoire, je sais rien. Je sais juste que mes parents ils se sont séparés et qu'ils m'ont eue à 14 ans. [...] Donc en fait... bah, je suis perdue, je sais rien de mon histoire. » (Bc)

L'entretien comme opportunité

Est-ce pour cette raison qu'ils sont si prompts à saisir l'entretien itinérant comme une opportunité de réunir les faces éclatées de leur existence ? L'une de nos enquêtées en tout cas semble s'interroger, en chemin, sur ce qui l'agite :

- Bc : C'est stressant l'enregistreur (rires). C'est [*mot inaudible* : mieux ?] quand on parle d'autre chose.
- FG : Quand on parle de quoi ? [...]
- Bc : Bah quand je parle pas des endroits où... que j'aime.
- FG : Mais pourquoi ça te stresse ?
- Bc : Je sais pas. J'ai l'impression qu'on... qu'en fait on est en train d'enregistrer ma vie. [...] D'habitude, je parle pas. Je dis jamais rien. En plus là l'endroit où... jamais personne...
- FG : T'as dit quoi ?
- Bc : Sur l'endroit que j'aime bien, alors ça va. Et habituellement, je parle jamais à ça, je parle jamais de ça.

Lors de l'entretien de validation, elle imprimera la vingtaine de pages transcrivant les propos tenus quelques instants plus tard sur le « lieu à soi » où elle nous a conduites (et où elle a évoqué les relations difficiles – et très tardivement établies – avec sa mère, ainsi que les échanges violents qu'elle a entretenus avec son père sans jamais pouvoir vivre avec lui). Elle les commentera devant l'imprimante d'un air songeur (« C'est très intéressant... c'est très intéressant. ») et les glissera sans autre forme de procès dans le casier de la psychologue attachée à l'institution : « Je lui ai jamais raconté tout ça. Comme ça elle saura ».

Un autre enquêté saisit l'occasion du rendez-vous « de validation », quelques mois après le premier entretien, pour nous en proposer un deuxième, sur les lieux de souvenirs plus douloureux et plus ambivalents. Ainsi commence ce deuxième échange :

- Be : Bah déjà, c'est là où j'habitais et puis euh... avant. Et puis bah j'ai... j'ai des mauvais souvenirs. L'autre coup je vous avais emmenées... bah pour... là où j'avais des bons souvenirs...
- CO : Ouais.
- Be : Là je vais vous emmener un peu là où... où j'ai eu des mauvais souvenirs. [...] Ouais... Mais bon après, c'est ici où... là où j'ai rencontré mon père, où j'ai eu là des mauvais

souvenirs avec [*mots inaudibles* : tout ça ?]... Je voulais pas trop trop venir ici. [...] Je crois c'est... bah quand mon oncle il est mort. Je suis pas revenu ici. Parce que j'avais trop de peine donc je peux pas revenir ici.

-

Ainsi l'enquête sur l'usage des lieux ouvre-t-elle tout d'abord sur les usages de la mémoire, et celle qui semble à l'œuvre ici est probablement moins la « mémoire de reviviscence », mémoire involontaire qui fait ressurgir un monde disparu – à la manière de la madeleine de Proust (Muxel 2007 : 27) – que ce qu'Anne Muxel appelle « mémoire réflexive » : opérant dans une visée « réconciliatrice », cette dernière « obéit à une logique de rationalisation de l'histoire du sujet en même temps qu'au besoin de lui trouver un sens » (Muxel, 2007 : 31).

Au-delà, la pratique des entretiens itinérants est saisie dans son ensemble par les enquêtés.e.s comme une opportunité de se (res)saisir d'expériences ou d'émotions passées dans un mouvement intégrateur, surmontant pour partie – sans les dénier – les ruptures ou fractures biographiques (qu'elles soient imputables à l'éloignement temporel, à l'éclatement familial, à des obstacles émotionnels...). Le choix du « lieu à soi », tel que nous l'avons ici défini, et tel qu'il apparaît de manière insistante dans les entretiens, figure en lui-même cette synthèse entre des épisodes disjoints de l'existence, et ce à deux titres au moins : en lui d'une part se surimposent plusieurs lieux et/ou plusieurs séquences biographiques, et d'autre part sa fréquentation régulière est rapportée par les enquêtés.e.s au besoin d'éprouver et d'entretenir le sentiment de son unité et de son unicité.

Et c'est bien au cours même de l'interaction que se produit un savoir, dont la construction est en quelque sorte partagée entre enquêtrices en enquêtés.e.s. Le récit de soi, produit au cours des échanges, permet à l'enquêté.e d'accéder à une « vérité » – relative sans doute, provisoire peut-être – de son existence ; sans être à proprement parler inédite, celle-ci n'en constitue pas moins une ressource et un appui, plaçant la relation d'enquête bien loin du recueil de « faits » biographiques ou même de l'accès à un monde social qui lui serait extérieur.

« Le terrain change de nature dans la pratique et [...] n'est pas le réservoir des faits et de la réalité sociale telle qu'elle est perceptible spontanément dans sa complexité et sa richesse (les données c'est-à-dire des paroles entendues, des choses vues), mais un ensemble d'opérations, de situations inédites, de confrontations singulières qui occupent le chercheur au quotidien. Celles-ci interviennent directement dans le statut de la connaissance à tout moment. » (Le Marec, 2002 : §57)

Cette pratique de l'entretien gouvernée davantage par l'*attention* à l'autre (Le Marec et Molinier, 2014 : § 5-6) – ou pour mieux dire par cette approche « clinique », au sens premier du terme, que défend C. Yelnik (2005 : 138) et qui consiste à « se pencher vers » autrui.

Bien au-delà de la circulation d'« informations », le dispositif engage ici enquêtrices et enquêtés dans une « inter-réflexivité » (Le Marec et Faury, 2011 : 6) où se tisse la matière de l'existence, telle qu'elle apparaît, au fil de sa parole, à l'enquêté lui-même.

Bibliographie

Bouchez P., 2017, *Les enfants placés. Ouverture sur l'origine*, Paris, Fabert.

Butler J., 2007, *Le récit de soi*, Paris, PUF.

Cislaru G., Pugnière-Saavedra F., Sitri, F. (éds.), 2008, *Analyse de discours et demande sociale: le cas des écrits de signalement*. Les carnets du Ceditecor, n°10, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.

Défenseur des droits, 2011, « Enfants confiés, enfants placés : défendre et promouvoir leurs droits », rapport consacré aux droits de l'enfant.

Défenseur des droits, 2013, « L'enfant et sa parole en justice », rapport consacré aux droits de l'enfant.

Guy F., 2013, « "J'habite... enfin..., je me comprends" : l'appropriation territoriale des adolescents placés en question », *Enfances, familles, générations*, n°19, p. 127-144.

Guy F., 2015, *La mobilité des adolescents en situation de placement dans le Rhône. L'espace, enjeu d'une action sociale*, thèse de doctorat (géographie), Université de Lyon 2.

Le Guern A.-L. et J.-F. Themines, 2012, « Des enfants iconographes de l'espace public urbain : la méthode du parcours iconographique », *Carnets de géographes* [En ligne], 3 | 2012, mis en ligne en décembre 2011, consulté le 4 avril 2015, URL :

http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/Terrain_03_02_Leguern_Themines.pdf

Le Marec J., 2002, « Situations de communication dans la pratique de recherche : du terrain aux composites », *Études de communication* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 31 mars 2009, consulté le 14 mars 2017. URL : <http://edc.revues.org/831>

Le Marec J. et Molinier P., 2014, « Introduction : les communications dans la recherche au miroir de l'enquête », *Sciences de la société* [En ligne], 92 | 2014, mis en ligne le 11 septembre 2015, consulté le 25 octobre 2017. URL : <http://sds.revues.org/944>

Le Marec J. et Faury M., 2011, « Communication et réflexivité dans l'enquête par des chercheurs sur des chercheurs », Acte du Colloque international « Réflexivité en contexte de diversité », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00671219/>

Muxel A., 2007, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Hachette Littératures, [1^{re} édition : 1996].

Serre D., 2008, « Une écriture sous surveillance: les assistantes sociales et la rédaction du signalement d'enfant en danger », *Langage et société*, n°126, p. 39-56.

Ochs E., « Ce que les récits nous apprennent », *Semen* [En ligne], 37 | 2014, mis en ligne le 22 avril 2015, consulté le 8 avril 2015, URL : <http://semen.revues.org/9865>

- Oger C., 2009, « Recueil de la parole et inscription dans l'espace : l'expérimentation d'entretiens "topographiques" », *Questions de communication*, n°16, p. 229-248.
- Oppenheim N., 2012, « Pourquoi et comment favoriser la participation active d'adolescents de zones urbaines sensibles à une recherche sur leurs mobilités urbaines ? », *Carnets de géographes* [En ligne], 3 | 2012, mis en ligne en décembre 2011, consulté le 4 avril 2015, URL : http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_terrain/terrain_03_03_Oppenheim.php
- Petiteau J.-Y., Pasquier E., 2001, « La méthode des itinéraires : récits et parcours », in M. Grosjean M., Thibaud J.-P. (éds.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Éd. Parenthèses, p. 63-77.
- Ramos E. et Singly F. (de), « La construction d'un espace "à nous" : la mobilité spatiale à l'adolescence », *Annales de la recherche urbaine*, n°111, p. 58-67.
- Robin P. *et al.*, 2014, « Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance », Rapport pour l'ONED (Observatoire national de l'enfance en danger).
- Thibaud J.-P., 2001, « La méthode des parcours commentés », in Grosjean M. et Thibaud J.-P. (éds.), *L'espace urbain en méthodes*. Marseille, Editions Parenthèses, p. 79-100.
- Voegtli M., 2004, « Du Jeu dans le Je: ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et Politiques*, n°51, p. 145-158.
- Watremez A., 2008, « L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale », *Études de communication*, n°31, p. 77-92.
- Yelnik C., 2005, « L'entretien clinique de recherche en sciences de l'éducation », *Recherche et formation*, n°50, p. 133-146.